

Le Québec statistique, 1985-1986. 58e édition. Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985. 1 190 p.

Roger de la Sablonnière

Volume 32, Number 3, July–September 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052677ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052677ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

de la Sablonnière, R. (1986). Review of [*Le Québec statistique*, 1985-1986. 58e édition. Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985. 1 190 p.] *Documentation et bibliothèques*, 32(3), 98–99. <https://doi.org/10.7202/1052677ar>

En somme, ce recueil de textes disparates, de qualité variable, ne peut être considéré comme un document marquant. Il informe plus sur une profession et ses préoccupations qu'il n'apporte de connaissances nouvelles sur les sujets abordés.

Jean de Bonville

Département d'information et de communication
Université Laval

Le Québec statistique, 1985-1986. 58e édition.
Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985. 1 190 p.

Après une attente de près de cinq ans, plusieurs croyaient l'*Annuaire du Québec* mort des suites d'une ponction budgétaire du gouvernement dans les coffres du Bureau de la statistique du Québec. Ce fut presque le cas... sauf qu'on a finalement reconnu l'importance d'un tel document comme instrument d'information sur le Québec.

Au début de 1986, paraissait le *Québec statistique*, 58e édition de l'*Annuaire du Québec*. Assiste-t-on aux derniers soubresauts d'un mourant où la remise sur pied définitive du malade? Difficile de répondre à cette question; les coûts de production de l'annuaire sont élevés. Au Bureau de la statistique, on envisage une publication quinquennale, mais là-dessus rien de sûr. On verra dans quelques années le résultat des ventes et les budgets disponibles.

Le *Québec statistique* est une version de l'*Annuaire du Québec* que l'on veut rajeunie par une présentation nouvelle. Au premier coup d'oeil, les habitués de la série ne manqueront pas de remarquer le nouveau titre coiffant une couverture glacée et la reliure cartonnée faisant contraste avec celle des éditions précédentes. Chez l'Éditeur officiel du Québec, on a opté pour ce type de reliure afin de réduire les coûts. Celle-ci, bien qu'attrayante, résistera peut-être plus difficilement à l'usage intensif auquel le document sera soumis dans les bibliothèques publiques et scolaires. D'autre part, l'utilisation d'un papier plus fin a permis de diminuer du quart l'épaisseur de la publication malgré une augmentation de près de 200 pages comparativement à l'édition 1979/80. De la sorte, le volume demeure de manipulation facile.

L'aspect visuel des pages est également meilleur que ce à quoi nous étions habitués dans les versions passées de l'annuaire. L'emploi de caractères d'imprimerie plus gros mais plus fins

contribue à créer un ensemble plus aéré, moins touffu. L'encadrement en vert au haut de chaque page identifie instantanément et clairement le sujet général de la section tout en permettant de le situer dans l'ensemble.

Mais les plus importants changements résident dans la structure de présentation de l'information et surtout dans son contenu.

La publication se divise en trois parties principales: la première, en quelque sorte l'introduction, comprend une revue des années 1982 à 1984 et cinq articles signés par des spécialistes, dans lesquels on décrit certains aspects de la société québécoise; la seconde, le coeur de l'ouvrage, dépeint statistiquement le Québec en 24 thèmes; la dernière est constituée de l'index.

Chaque thème suit un schéma de présentation uniformisé afin de faciliter la recherche d'information et l'ordre suivi est toujours le même: table des matières de l'article de présentation du thème; liste des tableaux; liste des figures (généralement des graphiques, mais aussi des cartes descriptives du Québec); nom du ou des auteurs de l'article (élément intéressant pour qui veut approfondir un sujet en consultant un spécialiste en statistique); article de présentation du thème; définitions et notes explicatives (nécessaires à la bonne compréhension et à une interprétation correcte des données); tableaux statistiques parsemés de figures qui aident à visualiser les données importantes, les tendances ou les proportions et qui ajoutent souvent à la compréhension; enfin, provenance des données indiquée au bas de chacun des tableaux ou figures permettant une fois de plus à l'érudit de consulter un ouvrage ou un service gouvernemental.

Le texte de présentation des thèmes est généralement inspiré du contenu des tableaux qui suivent. On y décrit la situation dans une branche précise de l'activité économique, sociale ou culturelle du Québec. Les concepteurs du *Québec statistique* ont jugé bon de faire disparaître l'information générale contenue dans les éditions précédentes de l'annuaire, invoquant le fait qu'on retrouve cette information dans d'autres documents de l'État. On n'y retrouve donc plus, entre autres, la description des services, des politiques et des structures des ministères et organismes gouvernementaux. La nouvelle version de l'annuaire se définit donc plutôt comme un compendium de données statistiques sur la société québécoise. L'élimination complète des photographies consacre d'ailleurs la nouvelle vocation de l'ouvrage, soit l'information de base sans fioritures. Excellente nouvelle pour celui ou celle qui cherche des renseignements statistiques et qui ne sera pas «embarrassé» par tout un ensemble de textes qui l'intéressent souvent fort peu. Par

contre, la personne qui feuillète l'annuaire, question de connaître par exemple la situation du chômage au Québec et les programmes gouvernementaux sur le bien-être social, sera déçue. Elle devra alors consulter plus d'une source en plus de devoir recommencer le travail de recherche pour répondre complètement à sa question. Il aurait été avantageux pour les utilisateurs de retrouver au début de l'ouvrage une courte description des modifications apportées au contenu de l'annuaire et une rapide bibliographie des titres pouvant fournir l'information exclue de la version présente.

Signalons finalement deux points positifs importants: d'abord une meilleure couverture statistique des régions du Québec, ce qui correspond de plus en plus à la demande des chercheurs; ensuite, la publication des données rétrospectives sur la période pour laquelle l'annuaire n'a pas paru permettant ainsi la continuité de plusieurs séries chronologiques.

Malgré quelques points faibles, le *Québec statistique* continue de s'améliorer. Pour celui qui cherche à mieux connaître le Québec, il demeure un volume de base. Les bibliothèques publiques et les bibliothèques d'enseignement du Québec devraient posséder ce document. Il est essentiel à la bonne compréhension du Québec d'aujourd'hui.

Roger de la Sablonnière

Conseiller en documentation
Université du Québec à Rimouski

GAUDETTE, Pierre. *La répartition du budget des collections au Service des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Service des bibliothèques, 1985. iii, 39 p.

La formule de répartition du budget des collections de la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke est en mouvement. Des facteurs sont abandonnés (nombre d'usagers, volume d'utilisation des documents, faiblesse des collections), d'autres les remplacent totalement ou partiellement (production courante, facteurs de régression et de sous-utilisation, quotient documents/usagers).

Après avoir défini «les objectifs auxquels l'utilisation du budget doit viser» (acquisition de la production courante et d'un ensemble de documents représentant le plus adéquatement possible la production pertinente à chaque

secteur), l'auteur, consécutif avec lui-même, fait de la «production courante» et de ses coûts le facteur de base, l'élément «primordial» de la répartition du budget régulier des collections. Si nécessaire, deux facteurs «correctifs» seront pris en compte face à une diminution constante (facteur de régression) et à la sous-utilisation de la collection.

Pour établir le facteur de production courante, l'auteur retient les productions francophone et anglophone de quatre pays: le Canada, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni. Puis, par échantillonnage, on évalue le degré de pertinence de la documentation face aux différents secteurs de la bibliothèque et ce tant au niveau des monographies que des périodiques. Toutefois, on exclut de cette opération les répertoires bibliographiques de toute espèce, les services de mise à jour et les séries monographiques irrégulières. Enfin tout cela s'intègre dans deux budgets séparés, celui des abonnements et celui des monographies, pour éviter que le premier n'avale le second, sans doute.

Voilà, en résumé, la formule de répartition des crédits de la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke. Que penser de cette approche? On peut d'abord s'étonner que le second objectif ne soit pas le premier, les besoins étant déterminés par des facteurs internes et non pas par des éléments externes. On ne vide pas les rayons de l'épicerie sous prétexte qu'on y retrouvera sans doute les articles de sa liste!

On note également une certaine ambiguïté des positions défendues dans le document. Ainsi l'auteur rejette avec ardeur les critères de «taille de la clientèle potentielle, du volume d'utilisation des documents et de la faiblesse des collections» de l'ancienne formule pour les réintroduire dans la nouvelle sous les vocables de «régression», de « sous-utilisation» et de «quotient documents/clientèle».

Le fait de diviser les allocations pour les périodiques et les monographies en deux budgets séparés est politiquement intéressant. Il permet ainsi de mieux contenir l'ogre «périodiques» et d'assurer une juste part aux monographies. Malheureusement, on ne connaît pas le pourcentage des allocations attribuées à chacun.

Quant au critère de base (la production courante), malgré son objectivité apparente, il demeure subjectif tant dans le choix des pays, des instruments de dénombrement, que dans l'évaluation de la pertinence des documents. De plus il ne s'applique vraiment qu'à une partie de la documentation. Enfin il y a un risque de stagnation certaine dans l'application de cette formule si on ne refait pas chaque année l'ensemble du processus.